

PLAN DE REPRISE FFVOILE DES ACTIVITÉS ENTRAÎNEMENTS ET PRATIQUES COMPÉTITIVES

De la course au large amateur aux navigations à la journée. De la navigation en solitaire, en équipages restreints et en équipages. De la voile légère, glisse et de l'habitable.

Préambule :

Depuis le début de la crise sanitaire, la Fédération Française de Voile s'est engagée à accompagner ses structures affiliées, leurs adhérents et les pratiquants afin qu'ils traversent au mieux cette crise inédite. Cette note concerne la période de déconfinement et vise le même objectif : proposer ses services, partager ses travaux et ses conseils avec tous les pratiquants de la Voile Légère, de la Glisse et de l'Habitable, en solitaire, en équipages (qu'ils soient réduits ou pas), en navigation à la journée, pour la course côtière, hauturière ou océanique. Nous souhaitons tous retrouver l'accès à nos plans d'eau et une reprise des activités le plus rapidement possible, mais nous devons respecter les règles et les normes édictées par notre Gouvernement afin de préserver prioritairement la santé de tous.

Les recommandations que vous trouverez dans cette note évolueront au fil des décisions gouvernementales, des précisions et déclinaisons locales, des études scientifiques et des retours d'expériences. Ce document est donc voué à évoluer.

L'épidémie est toujours là. Le déconfinement proposé au niveau national et appliqué dans chaque département vise à ralentir sa propagation et ne signifie pas qu'une levée des précautions est envisageable.
<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Ces préconisations peuvent être complétées en prenant connaissance des recommandations faites par le Ministère des Sports et par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

Ministère des Sports :

- Guide d'accompagnement de reprise des activités sportives :
- http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/sportsguiderepriseactivite_s_1.pdf Guide de reprise sportive : recommandations sanitaires de la reprise sportive :
- <http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/sportsguidesanitaireetmedical.pdf>
- Guide d'accompagnement des sportifs de Haut Niveau et Professionnel : <http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/sportsguideshnetprofessionnels.pdf>

Fédération Française de Voile Guide d'accompagnement de la reprise des activités sportives Voile :

[Page internet spéciale « déconfinement » de la FFVoile \(Mise à jour régulière\) avec notamment :](http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/enviedembruns.asp#gsc.tab=0)

<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/enviedembruns.asp#gsc.tab=0>

- Plan de déconfinement de la FFVoile #Enviedembrun,
- Guide des mesures sanitaires pour les clubs,
- Recommandations pour la désinfection du matériel nautique,
- Préconisations de la Commission Médicale de la FFVoile,
- Préconisations de la Commission Centrale d'Arbitrage pour la reprise de l'arbitrage,
- Les recommandations pour la reprise des activités de la Plaisance.

Pour l'habitable.

Ministère de la transition écologique et solidaire :

- Plaisanciers, appel à la prudence après le déconfinement !
https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/flyer%20d%C3%A9confinement%20plaisanciers%20A5_Web.pdf
- Recommandations aux Plaisanciers :
<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/coronavirus-covid-19-recommandations-aux-plaisanciers-et-aux-entreprises-filiere-nautique>

Fédération des Ports de Plaisance :

<http://www.ffports-plaisance.com/accueil/guide-bonnes-pratiques/>

Le plan de reprise de la FFVoile des activités de la Plaisance :

http://espaces.ffvoile.fr/media/121485/guide_sanitaire_activites_plaisance-v140520pdf.pdf

A ce stade, il est nécessaire de rappeler que :

- Nous ne pouvons pas évaluer correctement (avec certitude) les personnes ayant été en contact avec le virus.
- Nous ne pouvons pas présager correctement (facilement) si une personne donnée est contagieuse / porteuse.
- Nous ne sommes pas en mesure d'évaluer correctement les impacts actuels et à moyen terme de la situation.

En conséquence, la modestie et la prudence doivent être de mise. Même si nous aimons « la voile » et savons que les diversités de pratiques permettent à chacun d'apprécier pleinement cette activité, nous estimons indispensable d'alerter sur les risques de la pratique sans une préparation adaptée et un accompagnement suffisant.

Chaque individu doit être responsable de ses actions, pour sa santé et pour celle des autres.

Avant d'entreprendre tout embarquement, il convient de s'auto-évaluer pour mesurer ses propres risques et sa contagiosité éventuelle vis-à-vis des autres membres de l'équipage.

Pour ce faire la FFVoile a publié un tableau d'auto-évaluation accessible à l'adresse suivante :

https://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/confinement/Questionnaire_Auto-Evaluation.pdf

Avant toute navigation, il est absolument nécessaire de s'assurer auprès des autorités locales, des autorisations/restrictions qui s'appliquent dans son port d'attache et dans l'espace de navigation dans lequel une navigation est envisagée.

ATTENTION :

Les produits de désinfection et le matériel de protection peuvent être dangereux pour l'environnement qui nous est cher. Il faut donc veiller attentivement à ne pas rejeter ces déchets sans précautions.

Un plan en 4 Mesures :

- 1. Mesures applicables à terre et pour préparer sa navigation**
- 2. Mesures sanitaires applicables à la Voile Légère et à l'Habitable en entraînement ou en compétition (hors Haut Niveau)**
- 3. Mesures applicables aux skippers / barreurs, équipiers et équipages, pour accompagner la reprise des navigations en entraînement ou en compétition.**
- 4. Mesures applicables aux Clubs et Organismes de Course pour accompagner la reprise des compétitions.**

1. Mesures applicables à terre et pour préparer sa navigation :

Respecter les gestes barrières et les règles de distanciation physique préconisés par l'État lors de la préparation du bateau ou du matériel sur le parking, à quai, au ponton, au sein du club ou à l'extérieur du club. Appliquer ces gestes barrières et de distanciation physique à l'ensemble des pratiquants, des équipiers, des membres d'équipage, en limitant le nombre au minimum possible, et respecter une nécessaire distanciation physique.

Accéder à son bateau ou à son matériel de navigation (planche à voile, kiteboard, wing...) :

Respecter les consignes nationales, régionales et locales affichées dans le club
Respecter les consignes du club et / ou de la capitainerie,
Penser à vérifier le bon état de son matériel,
Pour l'habitable vérifier le bon fonctionnement : moteur, communication...,
Vérifier la présence et la validité du matériel de sécurité.

Préparer sa navigation :

Nous recommandons les navigations en espace nautique surveillé pour la voile légère et la glisse ou dans la bande côtière pour l'habitable, avec retour systématique au port d'attache. Nous conseillons de favoriser les échanges par téléphone pour les fournisseurs habituels pour éviter les déplacements. Nous recommandons de prévenir un proche à terre du programme de navigation (horaires de départ et de retour estimés).

Matériel et équipement :

Voile Légère :

Privilégier le matériel personnel, ne pas s'échanger de matériel, S'assurer de son état de propreté / désinfection (équipement personnel de navigation, EPI, matériel de navigation bouteille / gourde individuelle et ration de nourriture individuelle...).

Habitable :

Cuisine : savon liquide, papier absorbant à usage ménager, produits liquides et lingettes désinfectantes (eau de javel, virucides). Poubelle à ouverture au pied, lavage des mains pour toutes manipulations potentiellement contaminantes.

Toilettes : idem ci-dessus + l'usage de papier toilette individuel est recommandé. Désinfection des lieux après chaque usage (mini pulvérisateur avec produit virucide).

Cockpit et carré : Bouteilles de gel hydro-alcoolique à disposition.

Pour les programmes de navigation au large, garder une liaison avec la terre, si possible par téléphone satellite. Nommer un responsable / Point de contact à terre.

Constituer son équipage :

Ajuster le nombre d'équipiers à la configuration du bateau et au respect des règles de distanciation physique d'un mètre, et filtrer le / les équipiers avant l'embarquement à travers l'auto-questionnaire développé par la FFVoile. Si la navigation se fait en double ou en équipage, rappeler et vérifier la compréhension des gestes - barrières et des mesures de distanciation physique.

Voile Légère :

En cas de navigation dans un espace nautique surveillé, transmettre au club / au responsable de l'espace surveillé les coordonnées précises (dont téléphone portable et mail et des personnes à joindre en cas de problème) des membres de l'équipage skipper / barreur et équipiers qui évolueront dans cet espace, dans un objectif de traçabilité.

Habitable :

Les coordonnées précises (dont téléphone portable / E-mail et personne à joindre en cas de problème) des membres de l'équipage seront reportées sur le Livre de Bord au moment de l'embarquement, dans un objectif de traçabilité.

Équipements personnels :

Voile Légère :

Avoir un masque, du gel hydro-alcoolique et une petite serviette de toilette dans un sac étanche en quantité suffisante pour le nombre de membres d'équipage pour se protéger et protéger les secouristes qui pourraient avoir besoin d'intervenir sur le bateau et l'équipage. Sur l'eau prévoir un masque en tissu.

Habitable :

Chaque personne embarque avec un sac individuel Facilement identifiable ou marqué au nom du propriétaire du sac dans lequel il y a :

- Un masque lavable ou plusieurs masques chirurgicaux, des lunettes protectrices et solaires,
- Une bouteille de gel hydro-alcoolique identifiée à son nom,
- Des mouchoirs à usage unique, du papier absorbant à usage ménager, du papier hygiénique,
- 1 paire de gants de manœuvres nominative (individuelle – marquée à son nom),
- Un sac de couchage et un oreiller personnels, si nuit à bord.

En dehors de leur usage, ces éléments doivent rester stockés dans le sac et rangés toujours au même endroit.

Avitaillement :

Voile légère :

Rations individuelles de nourriture. Gourde nominative (individuelles - marquées à son nom) et solidaire de l'embarcation pour éviter de les perdre.

Habitable :

Les cartons sont éliminés sur le ponton et jetés dans les poubelles du port.

Les emballages des produits embarqués sont lavés avec une solution désinfectante virucide. Si possible, privilégier les avitaillements par drive avec livraison au port, avec lavage des mains avant et après manipulations, puis lavage systématique des mains sur le ponton.

A l'embarquement / sur le parking à bateau / sur la zone de préparation du bateau ou du matériel de navigation :

- Respecter les gestes barrières et les mesures de distanciation physique.
- Pas d'embrassade, ni d'accolade, ni de serrage de mains. Si contact par inadvertance, se laver immédiatement les mains.
- Organiser le parking à bateau et/ou la zone de préparation des bateaux ou du matériel de navigation de sorte à respecter les mesures de distanciation.
- En cas de mise à l'eau collective, utiliser du gel hydroalcoolique entre chaque bateau.
- Lavage des mains au gel hydro-alcoolique avant de monter à bord ou avant la prise en main du matériel.

- Déposer directement le sac contenant ses affaires personnelles dans un endroit défini.
- Organiser un sens de circulation pour accéder à la cale de mise à l'eau et pour en revenir.
- Organiser et planifier les horaires de départ et de retour, pour éviter tout regroupement de plus de 10 personnes.

2. Mesures sanitaires applicables à la Voile Légère et à l'Habitable en entrainement ou en compétition (hors Haut Niveau) :

Voile Légère :

Prise de température : Inférieure à 37,8 le matin ; Inférieure à 38,2 le soir ;

Surveillance des symptômes : Toux, fièvre, fatigue, gêne respiratoire, maux de tête, courbatures, trouble de l'odorat ou du goût.

Répondre au questionnaire d'auto-évaluation sanitaire :

https://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/confinement/Questionnaire_Auto-Evaluation.pdf

Se retirer de l'équipage et du groupe de navigation au moindre doute suite à l'auto questionnaire et prendre contact avec son médecin.

Habitable :

Recommandations validées par la Commission Médicale de la FFVoile - dans l'état actuel du savoir et sous réserve de l'évolution des données scientifiques et épidémiques.

Type de navigation	Nombre de jours de navigation envisagés	Mesure	Confinement (Nbre de jours)
Côtière / Hauturière	1 à 15 jours	Prise de température : Inférieure à 37,8 le matin ; Inférieure à 38,2 le soir ; Surveillance des symptômes : Toux, fièvre, fatigue, gêne respiratoire, maux de tête, courbatures, trouble de l'odorat et du goût Répondre au questionnaire d'auto évaluation sanitaire : https://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/confinement/Questionnaire_Auto-Evaluation.pdf	0 jour
Océanique / circumnavigation	16 jours et plus	Recommande un test PCR 48h avant le départ et sérologiques pour chaque membre de l'équipage	14 jours de confinement

(Cf. [plan de déconfinement de la Commission Médicale de la FFVoile](#))

Prendre connaissance :

Des recommandations sur l'intervention en mer et secours à une personne au statut inconnu :
<http://espaces.ffvoile.fr/media/122071/cas-particulier-de-l%E2%80%99intervention-en-mer.pdf>

3. Mesures applicables aux skippers / barreurs, équipiers et équipages, pour accompagner la reprise des navigations en entrainement ou en compétition.

1- La pharmacie :

Habitable et Voile Légère :

Nous recommandons d'embarquer des masques (chirurgicaux / textile), lunettes (solaires), gel hydro-alcoolique notamment en cas d'escalade imprévue ou de contact avec des secours (SNSM ou autres).

Habitable :

Il n'y a pas, à ce jour, de consensus au niveau des traitements curatifs (une mise à jour sera proposée en fonction des préconisations officielles éventuelles).

Thermomètre infrarouge sans contact,

Masques chirurgicaux / textile pour équiper tous les membres de l'équipage, si un sujet devient suspect ou susceptible d'être contaminé et pour être en mesure de s'équiper en cas d'intervention des secours. S'assurer que la pharmacie de bord est opérationnelle.

En cas de COVID déclaré, il n'y a pas de traitement spécifique. Pour les programmes de navigation à plusieurs jours de la terre, le suivi à distance du développement de l'infection par un médecin sera facilité avec l'usage d'un tensiomètre automatique.

2- Embarquement / débarquement : (Voile Légère, Glisse et Habitable)

Préparation du bateau ou du matériel de navigation ; Départ / arrivée au ponton / à la plage / à la panne : Le port du masque sera systématique jusqu'à l'embarquement et dès le débarquement des équipiers.

Respecter les gestes barrières et la distanciation physique.

Ranger rapidement son matériel ou son bateau en limitant le nombre de participants à cette tâche.

Prendre une douche à l'arrivée chez soi (vestiaires des clubs fermés) ou au club s'il dispose de vestiaires individuels ou traversants (Cf. guide du ministère des sports).

En cas de casier de rangement du matériel dans le club, limiter le nombre de personnes en même temps dans le local pour garantir la distanciation.

3- Organisation de la manœuvre et de la vie à bord :

Voile légère : pour les pratiques en double et plus :

- Éviter de se parler face à face,
- Limiter au maximum les contacts,
- Essayer de conserver une distance de sécurité de 1m avec les autres membres d'équipage,
- Si VHF à bord, les micros des appareils de communication du bateau doivent être protégés par du film alimentaire qui doit être remplacé à chaque changement d'utilisateur

Ou

- Concernant les VHF étanches le mieux est d'utiliser les désinfectants nautiques en pulvérisation ou trempage rapide Autre piste : la lingette imbibée de liquide HA et nettoyage des surfaces de contacts. Attention en cas de trempage, il faut penser à purger le Haut-Parleur
- Rations individuelles de nourriture. Bouteille d'eau ou gourde nominative.

Habitable :

- Répartir et individualiser les tâches : chacun son rôle, minimiser les rotations de postes. Se laver les mains entre les manipulations et changements de postes.
- Les micros des appareils de communication du bateau doivent être protégés par du film alimentaire qui doit être remplacé à chaque changement d'utilisateur.

Ou

- Concernant les VHF étanches le mieux est d'utiliser les désinfectants nautiques en pulvérisation ou trempage rapide Autre piste : la lingette imbibée de liquide HA et nettoyage des surfaces de contacts. Attention en cas de trempage, il faut penser à purger le Haut-Parleur

Conserver ses amarres et ses pare-battages à bord à l'appareillage.

Usage régulier de gel hydro-alcoolique. Privilégier les distributeurs individuels.

Port des lunettes solaires recommandé

Usage de papier essuie main jetable à côté des points d'eau avec savon de Marseille et sacs poubelles à liens à côté.

Organiser un nettoyage régulier des surfaces et objets partagés (table à cartes, clavier, poignées manivelles, barre...) avec une solution désinfectante virucide.

Rations individuelles de nourriture. Bouteille d'eau ou gourde nominative. A défaut, privilégier le repas servi à l'assiette. Repas pris de préférence côte à côte plutôt que face à face. Privilégier le grand air. A bord, respecter les règles de distanciation d'1m lors de la circulation des équipiers dans le bateau et sur le pont. Prévoir l'aération régulière de l'intérieur lorsque les conditions le permettent

Si nuit à bord, chacun doit pouvoir disposer d'un lieu isolé (cabine individuelle et / ou couchette individuelle dans le carré selon les principes de distanciation). Le lieu de couchage doit être toujours le même (sac personnel rangé au même endroit). Sac de couchage et oreiller personnels.

Pour les bateaux équipés de colonnes de winch, il est très fortement recommandé de ne pas les utiliser à deux équipiers en même temps.

En équipage, chacun tiendra compte des mesures de distanciation, autant que faire se peut.

Usage régulier de gel hydro-alcoolique.

Séparer systématiquement les vêtements en utilisant par exemple des sacs plastiques étiquetés au nom de chacun.

Limiter le nombre d'équipiers autorisés à pénétrer à l'intérieur du bateau en même temps.

Lors de navigations de plusieurs jours, chaque membre d'équipage prend sa température régulièrement et la note sur un carnet personnel. L'ensemble sera transmis à un médecin si jugé nécessaire. Si une température dépasse 37°8 le matin et / ou 38°2 le soir, il faut immédiatement rentrer au port et ou prendre contact avec le CROSS.

Une personne susceptible d'être infectée doit limiter au maximum la proximité avec les coéquipiers, porter un masque chirurgical et ne plus participer aux manœuvres.

Privilégier un contenant individuel pour son hygiène personnelle, sinon désinfection systématique des toilettes après usage.

En cas de signes évocateurs d'une contamination COVID ([voir questionnaire d'auto évaluation](#)), nous recommandons la prise en charge suivante :

- Si une température dépasse 37°8 le matin et / ou 38°2 le soir, le déroutement vers le port le plus proche doit être immédiat.
- En attendant, la personne susceptible d'être infectée limite au maximum la proximité avec les coéquipiers (l'idéal étant qu'elle soit isolée dans une cabine), porte un masque chirurgical, ne participe plus aux manœuvres, utilise régulièrement du gel hydro-alcoolique.
- Le chef de bord prend contact avec le CROSS (Canal VHF 16 ou 196 par téléphone), qui établit la relation avec le CCMM (Centre de Consultation Médicales Maritimes) pour expliquer la situation et éventuellement préparer l'accueil dans un port (MRCC dans la boucle si port étranger). Le choix des moyens d'intervention peut dépendre de l'état de la personne contaminée et de son aggravation éventuelle, mais également des capacités de navigation du bateau et de l'équipage, de la météo ou des avaries éventuelles.
- Une fois la personne débarquée, désinfection complète de la zone où elle a séjourné. Le générateur d'ozone peut avoir une certaine efficacité
- Dans ce sens, il est préférable d'éviter les parcours trop éloignés de la terre, pour que le bateau puisse faire escale rapidement dans un port en cas de suspicion de COVID.
- Pour les autres membres d'équipage, surveillance renforcée, voir quatorzaine.

Pour la pratique de l'Habitable sur des parcours de plusieurs jours, nous recommandons aussi de suivre les préconisations en annexe 1 de ce document.

4. Mesures applicables aux Clubs et Organismes de Course pour accompagner la reprise des compétitions

Quand il sera possible d'envisager la reprise des courses (compétitions) à la journée, côtière, semi-hauturière, hauturière il est recommandé de suivre le Plan de déconfinement de la FFVoile - #Enviedembrun disponible sur le site de la FFVoile et déposé au Ministère des sports.

En complément des recommandations faites par la FFVoile dans le Guide des mesures sanitaires pour les clubs, et dans le but de permettre la reprise des activités sportives compétitives pour les membres de la FFVoile et ainsi relancer l'économie liée à cette activité de compétition, chantiers, voiliers, shipchangers, entraîneurs, économie des clubs ... nous proposons un ensemble de recommandations qui doivent être abordées et respectées en tenant compte des impératifs sanitaires et de leurs évolutions.

En renforcement de ces exigences techniques, la FFVoile propose que les équipages suivent les mesures sanitaires exposées ci-dessus et que les organisateurs intègrent et suivent les recommandations ci-dessous

Avant la course :

1. S'assurer de l'inscription de la compétition au calendrier de la FFVoile en collaboration avec sa ligue et / ou avec la FFVoile pour s'assurer de la bonne programmation de son épreuve (respect des obligations habituelles).
2. Obtenir les autorisations locales pour organiser cette manifestation nautique (accord de la Ville, du Préfet, des Autorités Maritimes –DMN) - (respect des obligations habituelles).
3. Conformément au plan de déconfinement de la FFVoile #Enviedembrun, et en fonction de l'évolution sanitaire, privilégier les compétitions locales dans un premiers temps, puis régionales et nationales dans un deuxième temps :
 - Limiter le nombre de participants pour éviter les regroupements de personnes non conformes
 - Privilégier pour la Voile légère les formats poules / medal race / team racing pour permettre de gérer des regroupements limités à terre sur les parcs à bateaux.
 - Privilégier pour l'Habitable les courses à la journée, côtières avec retour à son port d'attache.
 - Privilégier les parcours naturels avec des lignes de départ / d'arrivée par alignement.
 - Imaginer des parcours « record » ouverts plusieurs jours
 - Décliner les « Open de ... » (Open du Club, Open du Bassin, Open de Ligue...) durant l'été pour permettre aux pratiquants compétiteurs de préparer les objectifs de la deuxième partie de la saison sportive – (Cf. plan de reprise des activités sportives et compétitives).
4. Intégrer dans les avis de course et les instructions de Course la nécessaire prise en compte par les participants à la compétition du risque COVID19 : être parfaitement conscient :
 - des mesures d'hygiène et de distanciation physique, dits « gestes barrières » à observer en tout lieu et à tout moment, ainsi que des dispositions complémentaires éditées par le ministère des sports,
 - du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne, notamment en navigation sur voilier en équipage ou double, ou toute autre situation de proximité de moins d'un mètre, sans les protections renforcées adéquates,

- que malgré la mise en œuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par le Covid-19,
 - que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, l'établissement d'accueil, la structure/le club, ne peut garantir une protection totale contre une exposition et une contamination au Covid-19
 - que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques de l'ensemble des pratiquants.
5. Intégrer dans les avis de course et les instructions de course un article obligeant un bateau qui a un cas suspect de Covid 19 dans son équipage à abandonner immédiatement la course et indiquer que s'il ne le fait pas, il pourra être disqualifié.
 6. Intégrer dans les Avis de Course un texte relatif aux conditions d'annulation/remboursement par l'organisateur.
 7. Organiser le club et l'accueil des pratiquants pour éviter tout rassemblement de personnes supérieur au nombre autorisé.
 8. Les bateaux du club doivent rester à leur place habituelle. Les bateaux extérieurs doivent être accueillis sur des places réparties sur plusieurs pontons / plusieurs zones de parking. Indications claires sur les pontons sur la nécessité de se croiser de dos ; sur les parcs à bateaux, éviter les regroupements non conformes aux autorisations.
 9. Pour les organisateurs de compétitions Habitable, s'assurer d'avoir l'autorisation d'accueillir dans le port (du club de l'organisation) des bateaux provenant d'autres ports d'attache. Si présence de bateau(x) provenant de l'étranger, informer et interroger au préalable les services de la préfecture terrestre et maritime.
 10. Adaptation des procédures d'inscription en les dématérialisant le plus possible et confirmées par courriel avec accusé de réception.
Sinon organiser la chaîne d'inscription en s'assurant que les gestes barrières et les mesures de distanciation physique soient respectés pour les participants et pour les personnels du club d'accueil.
Si possible, la prise de rendez-vous préalable doit être favorisée
Privilégier les règlements financiers en ligne, soit par virement soit sur le site internet du club.
Nous recommandons aux organisateurs de faire signer aux participants un formulaire précisant que l'organisateur ne pourra pas être tenu pour responsable en cas de contamination au Covid 19 dans les 2 semaines qui suivent la compétition.

Formulaire disponible à l'adresse suivante :

https://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/confinement/Formulaire_reprise_activite.pdf

Pendant la course :

11. Collecter les noms, prénom, N° de téléphone, mail et personne à contacter en cas de problème de toutes les personnes impliquées dans l'organisation de la compétition (bénévoles, arbitres, commissaires aux résultats..) et de tous les participants navigant, équipes techniques, coaches...
12. Recommandation à l'organisateur d'avoir un médecin contact/référent qui sera l'interlocuteur privilégié et devra approuver les décisions des organisateurs. Il pourra conseiller les coureurs sur toute question liée au Covid 19.
13. Suppression des villages et de tous les événements sociaux, tant que les règles sanitaires ne les autorisent pas. En cas d'ouverture du club house ou du restaurant veiller au strict respect des gestes barrières et des mesures de distanciation physique, et de la réglementation en vigueur en fonction des préconisations locales.

14. Vérifications des matériels y compris le matériel de sécurité qui doivent être conformes aux règles sanitaires actuelles (comité technique / contrôleur d'équipement). Pour les courses de catégorie 3 des RSO, il est recommandé de privilégier l'attestation sur l'honneur/l'auto contrôle de la présence du matériel de sécurité à bord. Le Comité Technique pourra faire des contrôles ciblés et proposer des moyens de vérification simples (ex : passage dans une porte avec brassière capelées et harnais et longe à poste). (Cf. annexe 2 ci-après).
15. Éviter les distributions de cagnards /autocollants / fanions. Utiliser les moyens d'identification existants ou déjà présents à bord (code international des signaux).
16. Adaptation des processus de la Direction de Course : Les émargements (départ et arrivée) doivent être faits par mail, SMS, VHF ou téléphone ; Les briefings de course se feront de préférence en Visio conférence, ou à défaut, en extérieur en respectant les gestes barrières et les mesures de distanciation physique. Si besoin, des consignes pourront être données par VHF.
17. Adaptation des processus d'arbitrage aux règles sanitaires actuelles (Comité de Course, Jury, Briefing, dépôt de réclamation, instruction, validation des résultats) en privilégiant les réunions à distance selon les préconisations de la FFVoile en matière d'arbitrage (Cf. guide de reprise des activités d'arbitrage édicté par la Commission Centrale d' Arbitrage de la FFVoile).
18. Pour les concurrents en habitable, s'assurer d'avoir l'autorisation de stationner dans un port autre que son port d'attache, sauf en cas d'urgence ou d'escale impérative.
Après le passage de la ligne d'arrivée, il est fortement recommandé de retourner directement vers son port d'attache.
19. Les lignes de départ et d'arrivée des courses se feront au large (à bonne distance des côtes) afin de limiter la possibilité d'observer le départ de la terre (mesures visant à éviter les rassemblements publics). Un arrêté d'interdiction à la navigation pour la zone de départ / arrivée pourra, si nécessaire, être demandé à la Préfecture Maritime pour éviter les rassemblements d'embarcations privées
20. Aucun changement d'équipage ne sera autorisé après la clôture des inscriptions.

Après la course :

21. La remise des prix à distance en visio-conférence doit être privilégiée. A défaut, elle pourra se faire en extérieur en limitant le nombre de participants au nombre autorisé par les mesures gouvernementales, et en respectant les gestes barrières.
22. Publication des résultats sur internet / Facebook et sur le site de la FFVoile
23. Conserver durant 1 mois la liste des contacts de tous les acteurs de la compétition, organisateurs et participants.

En Course Côtière ou au Large, dans l'hypothèse d'un « cas suspect », nous recommandons de suivre les préconisations en annexe 1 de ce document.

Annexe 1 : Que faire face à un « cas suspect » à bord pendant une course côtière ou au large

Annexe 2 : Processus de contrôle Course au large de catégorie RSO 0, 1, 2

Annexe 1 : Que faire face à un « cas suspect » à bord pendant une course côtière ou au large

Découverte d'un cas « suspect » à bord : source *Ministère de la transition écologique et solidaire*

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/COVID%2019%20Recommandations%20g%C3%A9n%C3%A9rales%20pour%20mise%20en%20application%20%C3%A0%20bord%20des%20navires%20sous%20pavillon%20fran%C3%A7ais.pdf>

Définition d'un « cas suspect » : Tableau clinique : Fièvre $\geq 38^\circ$ et / ou signes cliniques d'infection respiratoire aiguë ou autres signes atypiques, dont diarrhée (rare) a fortiori si signes de gravité.

Exposition:

- Zone ou foyer de l'épidémie,
- et contact étroit ou co-exposition avec une personne cas confirmé ou cas possible ou travail / séjour dans un hôpital avec cas confirmés.

Cette définition est susceptible d'évoluer à tout moment en fonction des informations disponibles concernant cet épisode, veuillez consulter : <https://www.coreb.infectiologie.com/UserFiles/File/procedures/20200218-covid19-fichesoignants18fev.pdf>

Informez systématiquement le skipper et chef de bord et le responsable des soins à bord

Mettez en place immédiatement les mesures de protection

Limitez les intervenants auprès du patient au strict minimum nécessaire à sa prise en charge.

Pour le patient :

- Port d'un masque chirurgical,
- Lavage des mains avec friction de gel hydro-alcoolique.

Pour le soignant :

- Mise en place des précautions standards d'hygiène,
- Mise en place de précautions complémentaires de type « air » et « contact » : se référer à l'annexe « Précautions complémentaires de type « air » et « contact » - COVID-19 »)

Isoler le patient et pratiquer l'examen du patient dans sa cabine :

- Prise de température et fréquence respiratoire,
- Laisser le matériel utilisé avec le patient.

L'ensemble des mesures sont rappelées :

<https://www.coreb.infectiologie.com/UserFiles/File/procedures/20200218-covid19-fichesoignants18fev.pdf>

Appeler sans délai le CCMM pour Consultation Télé-médicale

La téléconsultation va permettre au médecin CCMM, en liaison avec l'infectiologue référent du CHU de Toulouse :

- de classer le patient identifié comme « CAS POSSIBLE », « CAS PROBABLE » ou « CAS EXCLU »
- de définir les modalités de prise en charge du patient.

Prendre en charge les « cas contact »

<https://www.santepubliquefrance.fr/media/files/01-maladies-et-traumatismes/maladies-et-infectionsrespiratoires/infection-a-coronavirus/fiche-de-recommandations-a-donner-aux-personnes-contactscontacts>

Annexe 2 : Processus de contrôle Course au large de catégorie RSO 0, 1, 2

Pour tenir compte des conditions sanitaires particulières, les contrôles se dérouleront comme suit :

- ✓ Organisation du contrôle
 - L'équipe doit prendre rendez-vous auprès de la Direction de Course au large,
 - Un rendez-vous sera fixé avec un contrôleur du lieu de contrôle,
 - La fiche de contrôle sera envoyée au préalable à l'équipe.
- ✓ Préparation du contrôle
 - Tous les items surlignés en jaune sur la fiche doivent être pré - remplis par l'équipe,
 - La fiche pré - remplie doit être envoyée par mail au contrôleur, au moins 24h avant le contrôle,
 - Le contrôleur imprimera la fiche pour le contrôle,
 - Tout le matériel listé dans la fiche doit être sorti du bateau et disponible dans le cockpit pour vérification visuelle,
 - Les bidons d'eau de secours et de carburant de réserve devront avoir été remplis avant le contrôle,
 - Le contrôle doit avoir été préparé minutieusement pour éviter toute contre – visite.
- ✓ Organisation du contrôle
 - Un seul représentant d'équipage (qui ne doit pas être le skipper) doit être présent lors du contrôle. Il doit porter un masque, tout comme le contrôleur,
 - Ils doivent se désinfecter les mains avec du gel hydro – alcoolique,
 - Ce représentant manipulera le matériel,
 - Le contrôleur ne touchera pas au matériel, mais vérifiera visuellement les données pré – remplies,
 - Le contrôleur rentrera ensuite dans le bateau pour contrôler ce qui ne pourra pas avoir été sorti après s'être de nouveau désinfecté les mains avec du gel hydro – alcoolique,
 - Les essais des moyens de communication seront effectués par le représentant de l'équipage. Il lui est recommandé d'emballer les émetteurs dans du film alimentaire lors des essais pour éviter la transmission éventuelle de virus
- ✓ Plombages
 - Le matériel ne sera pas plombé,
 - Un ou plusieurs scellés moteur seront remis à l'équipage à l'issue du contrôle.